Randonnées
en Haut Charolais

Saint-Bonnet-de-Joux

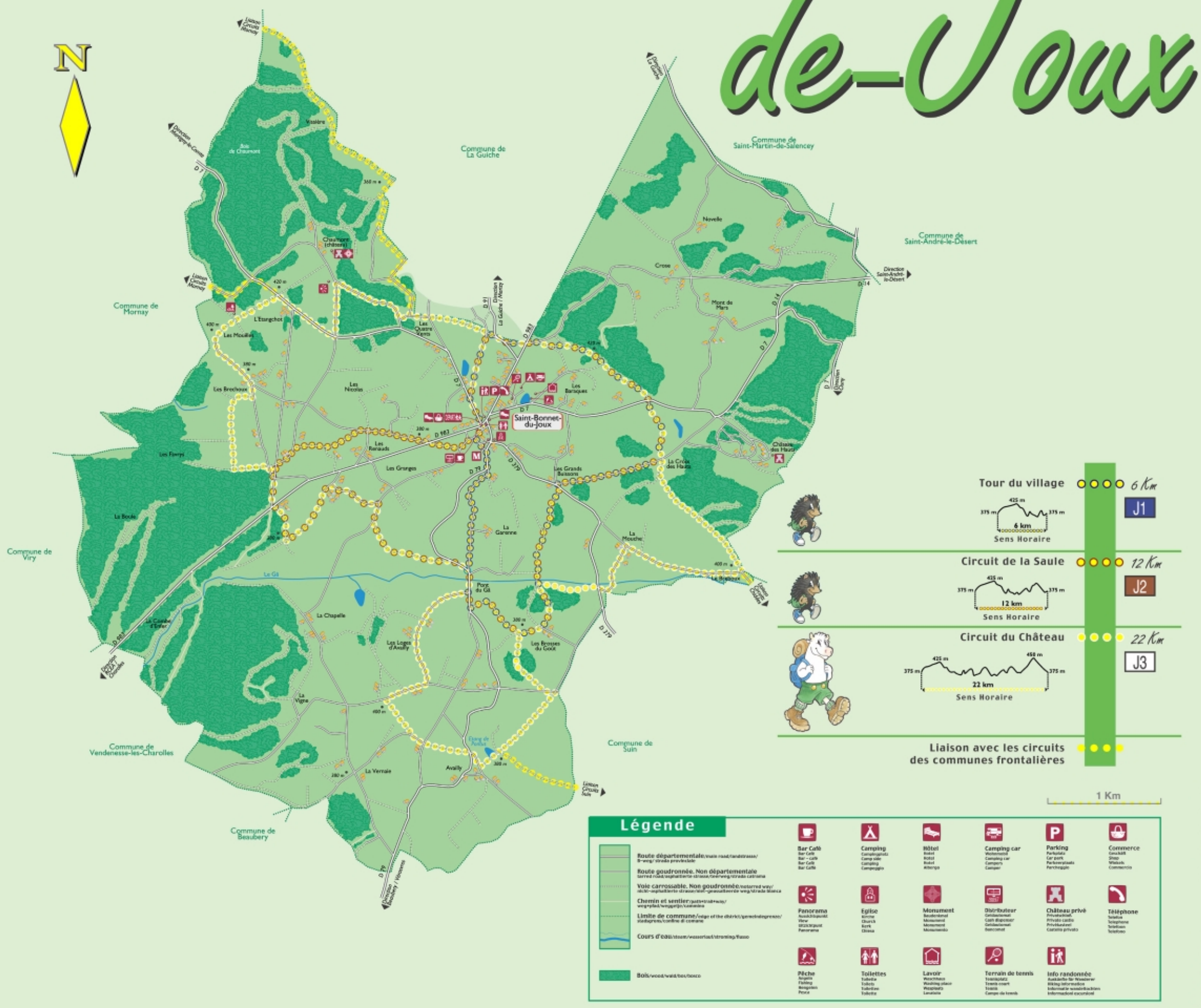

A DECOUVRIR

SAINT-BONNET-DE-JOUX

Chef lieu de Canton composé de huit communes, Saint Bonnet de Joux compte actuellement 857 Habitants pour une superficie de 2943 hectares. Sa situation géographique en fait un lieu de passage très fréquenté.
Si vous vous y arrêtez , vous pourrez y voir son musée créé en 1934 par M. Sabatier, son église de conception Romane construite au XIXème et Le château de Chaumont et ses écuries splendides du XVIIème (privé).
N'oubliez pas ses commerces , son artisanat ,et son camping qui vous permettra de vous reposer après avoir battu la campagne l'hiver ou l'été sur nos sentiers de Balades Vertes.

Etang Moreau

Ecuries du château de Chaumont

Bois de Croze en hiver

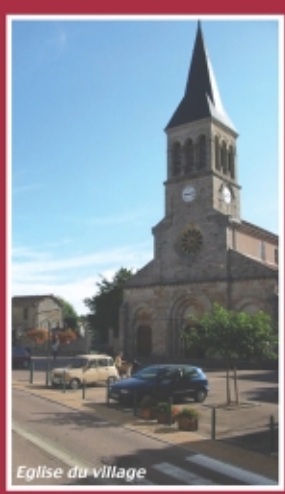
Eglise du village

RECOMMANDATIONS AUX RANDONNEURS

Le randonneur prévoyant pense à emporter avec lui : de l'eau, une trousse de secours, des vêtements adaptés aux variations climatiques, un moyen de communication (téléphone portable, carte téléphonique) et installe son moyen de locomotion dans de bonnes chaussures .
Il prévoit un itinéraire adapté à ses capacités et consulte la météo avant de partir.
Les feux et le camping sont interdits hors des zones prévues à cet effet. Prenez garde aux mégots et allumettes jetés au hasard !
Refermez les barrières rencontrées sur le parcours.
Le randonneur doit respecter :
- les autres utilisateurs des chemins : soyez courtois.

En période de chasse, se renseigner auprès de la mairie, des services de l'Office National des Forêts ou de la Fédération Départementale des Chasseurs de Saône-et-Loire sur les territoires concernés.
- le milieu qu'il traverse : ne quittez pas les sentiers balisés et évitez de cueillir les fleurs, elles sont peut-être protégées (de belles photos valent mieux qu'une cueillette),
- le paysage, n'abandonnez pas vos déchets, emportez-les avec vous et déposez-les aux endroits prévus à cet effet,
- la tranquillité des lieux (ne laissez pas divaguer les animaux, ne criez pas, ...),
- le code de la route sur les portions de circuits goudronnées.

Continuité de l'itinéraire | Tourner à gauche | Tourner à droite | Mauvaise direction

Concept Balades Vertes créé et soutenu par le Conseil Général de Saône et Loire.